

Arras, le 12 juillet 2019

## **Table ronde en préfecture du Pas-de-Calais sur le devenir du site Herta à Saint-Pol-sur-Ternoise**

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais a reçu en préfecture, ce vendredi 12 juillet matin, les élus locaux, départementaux et régionaux, en présence de la direction de l'entreprise Herta à Saint-Pol-sur-Ternoise, du Pdg du groupe Herta-France et d'un représentant du groupe Nestlé, propriétaire d'Herta-France, pour faire le point sur le dossier du devenir du site de production agro-alimentaire.

A cette occasion, le Pdg du groupe Herta-France a confirmé que le processus de recherche d'un partenaire, lancé le 14 février 2016 par le groupe Nestlé, se déroulait selon le calendrier fixé :

- le choix du partenaire interviendra d'ici la fin de l'été ;
- puis les concertations réglementaires avec les organisations représentant les personnels du site Saint-Polois, du groupe Herta-France et du groupe Nestlé-France, s'enchaîneront pour une durée de trois mois ;
- la finalisation du nouveau partenariat par le groupe Nestlé devrait donc intervenir avant la fin d'année.

Par ailleurs, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais recevra lundi 15 juillet les organisations syndicales, en présence de la direction de l'entreprise Herta de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Le Pdg de Herta-France a pour sa part insisté sur la qualité de l'outil de production Saint-Polois, en développement depuis plusieurs années, et sur l'engagement des salariés. Ces deux aspects sont des atouts dans le cadre de cette recherche de partenariat que le groupe Nestlé souhaite exemplaire.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, se réjouit de la dynamique positive qui accompagne ce dossier majeur pour le territoire du Ternois et de la concertation qui est engagée pour le faire aboutir dans l'intérêt général.